



UFR HSS
HUMANITES
& SCIENCES SOCIALES

UNIVERSITE
CAEN
NORMANDIE

F

MASTERS ARTS DU SPECTACLE

***VADE-MECUM
DU MÉMOIRE DE MASTER***



Normandie Université

WWW . UNICAEN . FR / UFRHSS

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	5
LE CHOIX DU SUJET	5
LE « BILAN D'ÉTAPE » EN FIN DE PREMIER SEMESTRE DE M1 ET DE M2	6
LE MÉMOIRE PRÉPARATOIRE (FIN DE MASTER 1)	6
LA COMPOSITION DU MÉMOIRE PRÉPARATOIRE	6
LA SOUTENANCE	7
DEUX CONSEILS	7
LE MÉMOIRE FINAL DU MASTER 2	7
CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES SOUTENANCES DE M2	8
LE DÉPÔT DU MÉMOIRE AVANT SOUTENANCE	8
LA SOUTENANCE	8
EXEMPLES DE MÉMOIRES DÉJÀ SOUTENUS EN MASTER 1 ET 2	8

INTRODUCTION

Ce vade-mecum rassemble les éléments essentiels qui vous seront utiles pour la rédaction des mémoires de master.

Au cours de vos deux années de master en Arts du spectacle, en plus des séminaires à valider, vous devrez en effet rédiger un travail de recherche personnel, rigoureux, informé, cohérent et original. Ce travail apportera, sur le sujet que vous aurez choisi en concertation avec votre directeur ou directrice de recherche, des éléments **nouveaux** d'analyse ou/et de connaissance.

Avant d'engager toute recherche, vous devrez avoir obtenu l'accord d'une directrice ou d'un directeur de recherche pour vous encadrer (la liste des champs de recherche de chaque enseignant est à consulter dans le Guide des études du Master). Dans le cas contraire, vous ne pourrez déposer ni soutenir votre mémoire et vous ne pourrez donc pas valider votre année. Vous devez aussi avoir validé tous vos séminaires (pas d'absence injustifiée) et avoir obtenu la moyenne générale pour pouvoir soutenir : votre relevé de notes sera demandé avant la soutenance.

En master 1, vous rédigerez un « mémoire préparatoire », exposant une problématique à partir d'un sujet précis, un plan structuré et cohérent, propre à y répondre et une bibliographie ordonnée. L'ensemble doit correspondre à **une cinquantaine de pages** minimum.

En master 2, vous rédigerez un « mémoire final » d'au moins **une centaine de pages**, sur le même sujet que le M1 en l'approfondissant ou bien sur un tout autre sujet.

L'interlignage obligatoire pour la rédaction des mémoires est de 1,5.

Vous pouvez utiliser la police de votre choix mais une taille de 12 pour le texte est demandée.

Vous devez organiser les notes de bas de page et la bibliographie selon les normes précises qui vous auront été données en cours de méthodologie.

LE CHOIX DU SUJET

Les professeur(e)s sont là pour vous guider dans le choix de votre sujet à partir de vos centres d'intérêt. N'hésitez pas à parler de votre ou vos idées de sujets avec différent(e)s enseignant (e)s. Il faut que votre sujet soit original : évitez de prendre un sujet, cinéaste(s) ou film(s) qui ont été traités à maintes reprises.

Réfléchissez à un sujet qui entre dans votre projet professionnel : un master débouche soit sur une activité professionnelle soit sur une thèse. Il est donc important - sans que cela soit une contrainte - de prendre en compte ces paramètres. Les étudiant(e)s qui envisageraient de poursuivre en thèse prendront conseil dès le début du M1 auprès d'un(e) professeur(e) ou d'un(e) MCF HDR, seul(e)s habilité(e)s à les diriger : ces étudiant(e)s doivent, s'ils désirent déposer un dossier pour les allocations finançant les thèses pour une durée de trois ans, avoir un sujet (et une problématique) de thèse dès avril et soutenir leur M2 en juin <http://ed558-hmpl.normandie-univ.fr>. Certains sujets de recherche bénéficient d'aides accordées par des institutions ou sont susceptibles d'être récompensés par l'obtention d'un prix.

D'autres éléments doivent guider votre choix : est-ce que ce sujet peut être traité dans le délai d'un master ? Existe-il des sources accessibles ? Attention au sujet qui nécessite des recherches longues (bibliographie en langue étrangère, sources ou archives dans un lieu éloigné, etc.).

Pour les étudiant(e)s en option archives, il peut être intéressant de privilégier des sujets qui mettent en valeur les ressources et le patrimoine de la région :

- films d'archives réalisés en Normandie
<https://www.normandieimages.fr/memoire>,
- archives de l'IMEC
<http://www.imec-archives.com/fonds/>,
- archives du Mémorial de Caen
http://caen.armadillo.fr/app/photopro.sk/caen/publi/EXPOVIRTUELLE/CMS_ARCHIVES,
- histoire des institutions culturelles, etc.

LE « BILAN D'ÉTAPE » EN FIN DE PREMIER SEMESTRE DE M1 ET DE M2

À mi-parcours de l'année de M1 comme de l'année de M2, vous rendrez compte de l'avancement de votre travail dans un « bilan d'étape » qui sera transmis à votre directeur(trice) de mémoire.

Le bilan d'étape sera un texte argumenté et cohérent exposant votre projet, avec une hypothèse de travail développée et raisonnée, son état d'avancement et ses perspectives. Vous montrerez la pertinence de votre projet et vous exposerez votre approche méthodologique avec, selon les cas, un premier corpus d'exemples justifié.

LE MÉMOIRE PRÉPARATOIRE (FIN DE MASTER 1)

LA COMPOSITION DU MÉMOIRE PRÉPARATOIRE

Le mémoire préparatoire de M1 constitue une initiation à la recherche.

Il peut se présenter **sous deux formes au choix**, en concertation avec le ou la directeur.rice.

Première forme :

- une problématique clairement exposée : votre mémoire doit répondre à une question précise. Vous devez mettre en perspective votre sujet au moyen d'un état des lieux des travaux dans lesquels il s'inscrit, expliquer la méthodologie choisie, les sources que vous allez exploiter.
- une bibliographie et une sitographie commentées, organisées en rubriques clairement délimitées. Vous indiquerez brièvement pour chaque référence ou ensemble de références, ce qu'elles apportent spécifiquement à la connaissance du corpus ou à la réflexion.
- la rédaction d'un texte (analyse filmique, étude dramaturgique d'une scène ou toute autre partie en accord avec votre directeur(trice) de mémoire), qui représentera la première version d'un ou plusieurs chapitres du mémoire final (en M2, vous pourrez bien entendu modifier ce ou ces chapitres pour les intégrer dans le mémoire final, en prenant notamment en compte les remarques faites lors de la soutenance).

Deuxième forme :

- la rédaction d'un texte structuré sur la base d'un plan en deux ou trois grandes parties encadrées d'une introduction et d'une conclusion. Ces grandes parties sont elles-mêmes subdivisées en chapitres et sous-parties et doivent faire apparaître une progressivité dans le raisonnement et l'organisation des idées à l'appui de différentes études selon les sujets (exploitation des sources de documentation, approches historique et/ou culturelle, analyse filmique, etc.)
- une bibliographie ordonnée, classée minutieusement (pas obligatoirement commentée ou alors en partie selon les ouvrages que l'étudiant.e souhaitera privilégier).

Le tout dans une langue impeccable et sans fautes d'orthographe.

Les soutenances se dérouleront début juillet. Une fois que les directeurs de mémoire auront délivré une autorisation, les mémoires devront être rendus aux deux membres du jury (dont le ou la directeur.rice) une semaine avant la date de la soutenance.

Soyez très attentif aux dates limites de dépôt et pensez à contacter votre directeur(trice) de recherche suffisamment à l'avance pour qu'il ait le temps de lire le travail final et de donner cette autorisation.

LA SOUTENANCE

Votre mémoire fera l'objet d'une soutenance, qui peut être publique si l'étudiant-e le souhaite. Le jury est composé d'au moins deux enseignant(e)s : un(e) président(e) de séance, votre directeur ou directrice (ou « premier(e) lecteur(trice) ») qui aura lui aussi lu votre mémoire. Le public (par exemple, d'autres étudiant(e)s) est le bienvenu, mais ne peut prendre la parole.

Les soutenances de M1 durent environ une heure.

Le déroulement d'une soutenance de M1 est généralement le suivant :

1. Accueil par la ou le président(e) de séance.
2. Présentation du mémoire par le, la candidat(e) (15 minutes). Respectez bien le temps de parole qui vous est imparti. Ne résumez pas votre mémoire (vos lecteur(trices)s l'ont lu), mais expliquez le choix du sujet, la démarche suivie, les résultats obtenus, les difficultés rencontrées et la façon de les surmonter, les perspectives éventuelles.
3. Intervention de votre directeur(trice) de mémoire, suivie de vos réponses brèves à ses observations et questions (environ 15 minutes).
4. Intervention et conclusion par le ou la président(e) de séance (environ 15 minutes).
5. Délibération du jury, en votre absence (et éventuellement en l'absence du public).

DEUX CONSEILS

Il vous est recommandé d'assister à une ou plusieurs soutenances avant de soutenir vous-même votre mémoire, afin de vous familiariser avec la procédure.

Pendant votre soutenance, comme pour un exposé, soignez les transitions pour que votre jury suive votre raisonnement.

LE MÉMOIRE FINAL DU MASTER 2

Le mémoire final de M2 représente l'aboutissement du travail de recherche des deux années de master.

On attend de ce mémoire qu'il soit inventif, solide, pertinent et qu'il réponde à de vraies exigences de recherche. Sa problématique sera clairement formulée et travaillée, ses hypothèses seront vérifiées et assurées, ses outils théoriques et notionnels seront maîtrisés. Il devra répondre aux exigences formelles du genre : ne pas comporter de fautes (de langue, de style ou d'orthographe), être conforme aux règles de présentation, comporter une introduction et une conclusion, une bibliographie raisonnée (et, le cas échéant, des illustrations, des annexes et un ou des index).

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES SOUTENANCES DE M2

Le dépôt des mémoires préparatoires au secrétariat doit s'effectuer au moins deux semaines avant les dates de soutenances.

Les dates précises sont établies en cours d'année. Consultez les panneaux d'affichage ou la page Internet du département.

LE DÉPÔT DU MÉMOIRE AVANT SOUTENANCE

Une fois votre mémoire terminé, la procédure menant à la soutenance comporte deux étapes :

- Vous demanderez à votre directeur de recherche une **AUTORISATION DE DÉPÔT** écrite et signée, qu'il ne vous délivrera que si votre mémoire répond aux exigences d'un travail de recherche universitaire et que si vous avez validé l'ensemble de vos séminaires. Le secrétariat et les enseignants(e) n'accepteront aucun mémoire sans cette autorisation.
Soyez très attentif aux dates limites de dépôt (elles sont impératives) et pensez à contacter votre directeur(trice) de recherche suffisamment à l'avance pour qu'il (elle) ait le temps de lire le travail final et de donner l'autorisation de dépôt.
- Vous déposerez votre mémoire en deux exemplaires (ou plus selon le nombre des membres du jury) au secrétariat des masters Arts du spectacle. Le dépôt sous forme d'un fichier numérique peut également vous être demandé.

Après la soutenance, il pourra vous être demandé de déposer un exemplaire supplémentaire pour la bibliothèque.

LA SOUTENANCE

Votre mémoire fera l'objet d'une soutenance, qui peut être publique si l'étudiant-e le souhaite. Le jury est composé d'au moins deux enseignant(e)s : un(e) président(e) de séance, votre directeur(trice) (« premier (e) lecteur(trice) »). Les autres membres de l'équipe pédagogique de master du département sont également invités à y participer. Le public (par exemple, d'autres étudiant(e)s) est le bienvenu, mais ne peut prendre la parole.

Les soutenances de M2 durent environ 1 heure 30 minutes et leur déroulement est généralement le suivant :

1. Accueil par le (la) président(e) de séance.
2. Présentation du (de la) candidat(e) (15 minutes). Respectez bien le temps de parole qui vous est imparti. Ne résumez pas votre mémoire (vos deux ou trois lecteur(trice)s l'ont lu), mais expliquez le choix du sujet, la démarche suivie, les résultats obtenus, les difficultés rencontrées et la façon de les surmonter, les perspectives éventuelles.
3. Intervention de votre directeur(trice) de mémoire, suivie de vos réponses brèves à ses observations et questions (environ 20 minutes en tout).
4. Intervention et questions du (de la) deuxième (éventuellement troisième lecteur(trice)) 15 / 20 minutes chacun et réponses du (de la) candidat(e).
5. Conclusion brève par le (la) président(e) de séance.
6. Délibération du jury, en votre absence (et éventuellement en l'absence du public).

EXEMPLES DE MÉMOIRES DÉJÀ SOUTENUS EN MASTER 1 ET 2

CINÉMA

- Une histoire du casting des années 1960 à nos jours.
- Écritures du montage : pratiques et esthétiques d'un geste.
- Takuma Kuikuro, cinéaste indigène, le documentaire au Brésil.

- Kenneth Anger, un cinéaste d'avant-garde ?
- La radicalisation islamiste dans le cinéma français des années 2000.
- Le fan film de *Star Wars* de 1997 à 2006 : pratique, création, communauté.
- *Häxan* : histoire d'un film à travers les âges.
- L'identité afro-américaine dans deux films mettant en scène l'esclavage sous Obama : *12 Years a Slave* (2013) et *The Birth of a Nation* (2016).
- Baudelaire et le cinéma.
- La citation, la référence et l'allusion au cinéma dans la saison 3 de *Twin Peaks*.
- Entre hommage et discours référentiel : la démarche actorielle de M. Night Shyamalan.

THÉÂTRE

- *Événements* de Didier-Georges Gabily. Histoire d'une pièce : genèse, réalisations, réceptions.
- Le choix et le rôle des objets dans le théâtre d'objets français de 1979 à nos jours : entre petite et grande histoire.